

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 2645

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE 22

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous proposons la suppression de cet article qui vise à simplifier l'accès des entreprises aux marchés financiers. Le Gouvernement souhaite qu'il y ait plus d'introductions en bourse en France car de 300 par an entre 2005 et 2007 nous sommes passés à 170 en 2016. Il estime que trois causes expliquent cette baisse : les coûts élevés d'introduction (5 à 7 % de montant levé) et de maintien en bourse, les contraintes réglementaires pesant sur les sociétés cotées et "le fait que ces introductions ne soient plus un témoignage incontestable de la réussite d'une entreprise et donc l'objectif ultime de tout entrepreneur." Si ce dernier point est avéré nous ne pouvons que nous en féliciter.

Premièrement, nous pouvons questionner la pertinence de cet objectif : les petites et moyennes entreprises doivent-elles se financer sur les marchés financiers ?

Le Gouvernement veut donc réduire les contraintes réglementaires. Actuellement, pour vendre des parts d'entreprises non-cotées sur les marchés financiers, il faut faire un prospectus donnant les informations sur la situation de l'entreprise à l'investisseur, quand l'opération dépasse 5 millions d'euros (M€) ou quand l'opération conduit l'investisseur à devenir majoritaire et est supérieure à 100 000 euros. L'article propose que le seuil passe à 8 M€ et qu'on supprime le critère majoritaire entre 100 000 euros et 8 M€. En-dessous de 8 M€, la seule obligation sera un document d'information minimal semblable à ce qui se fait aujourd'hui pour les prises en participation minoritaire entre 100 000 € et 5 M€.

Cette extension du domaine des marchés financiers nous semble dangereux. Il est nécessaire que les banques jouent leur rôle de financement de l'économie réelle au lieu d'envoyer les PME sur les marchés financiers pour se financer.